

AAMAC
NEWSLETTER
N°003

INAUGURATION DU NOUVEAU SIEGE DES AAMAC

LES 16 ET 17 AVRIL 2024

sous le haut patronage de son excellence **Monsieur**
le Président de la République du TCHAD

ETATS MEMBRES



SOMMAIRE

1	Compte rendu du Conseil des AAMAC de juillet 2024	3
2	Compte Rendu de la 52ème Session du Conseil des AAMAC du 16 avril 2024 – N'Djamena, Tchad	4
3	Harmonisation du dispositif réglementaire des Etats membres dans le domaine ANS	5
4	Participation aux réunions régionales et internationales	6
5	Formation des inspecteurs des Etats membres des AAMAC	7
6	Retour sur les temps forts de la cérémonie d'inauguration du nouveau siège des AAMAC	8

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES AAMAC DE JUILLET 2024

La 53^{ème} session du Conseil des Autorités Africaines et Malgache de l'Aviation Civile (AAMAC) s'est tenue dans la salle de conférence ZEMESTAABA de l'Hôtel SOPATEL SILMANDE le 23 juillet 2024 sous la direction de **M. Florent Serge DZOTA**, Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Congo, Président du Conseil des AAMAC. A l'exception de l'Administrateur du Benin, tous les autres membres du Conseil ont pris part à la session.

Monsieur Serge Florent DZOTA, Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) du Congo, Président du Conseil des AAMAC a dirigé les travaux et le secrétariat de la réunion a été assuré par **Monsieur Louis BAKIENON**, Secrétaire Exécutif des AAMAC.

Les administrateurs du Sénégal, et des Comores, nommés nouvellement au poste de Directeur Général de l'Autorité de l'Aviation Civile de leur pays respectif, ont pris part pour la première fois aux travaux du conseil des AAMAC

Après leur avoir souhaité la bienvenue au sein du Conseil, le Président les a félicités pour leur nomination à ces postes dans leur pays respectifs et les a assurés de l'accompagnement des autres membres du conseil. Ils ont pris tour à tour la parole pour saluer le conseil et l'assurer de leur engagement à s'investir pour le

rayonnement continu des AAMAC. Le Président a poursuivi la présentation des autres membres du Conseil en faisant un tour de table, avant de soumettre aux discussions, le projet l'ordre du jour.

Point 0 : Adoption de l'ordre du jour

Point 1 : Adoption du compte rendu de la réunion extraordinaire du Conseil du 16 avril 2024 à N'Djamena

Point 2 : Etat d'exécution des résolutions de la 51^{ème} session du Conseil ordinaire du 05 décembre 2023 à Dakar du conseil extraordinaire tenu le 16 avril 2024 à N'Djamena

Point 3 : Rapport d'étape, au 30 juin 2024, de la mise en œuvre du programme d'activité et de l'exécution du budget 2024 des AAMAC

Point 4 : Clôture des comptes. Exercice budgétaire 2023. Rapport du commissaire aux comptes

Point 5 : Programme de Renforcement Opérationnel des Capacités du Personnel des Etats membres

Point 6 : Questions diverses : coopération entre les RSOO de l'UEMOA de la CEMAC et les AAMAC

COMPTE RENDU DE LA 52^{ÈME} SESSION DU CONSEIL DES AAMAC DU 16 AVRIL 2024 - N'DJAMENA, TCHAD

La 52^{ème} session du Conseil des Autorités Africaines et Malgache de l'Aviation Civile (AAMAC) s'est tenue le mardi 16 avril 2024, dans la salle de conférence VIP de l'Hôtel Radisson BLU à Ndjamena, au TCHAD. Tous les membres du Conseil y ont pris part.

Monsieur Serge Florent DZOTA, Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) du Congo et Président du Conseil des AAMAC a dirigé les travaux pendant que le secrétariat de la réunion était assuré par **Monsieur Louis BAKIENON**, Secrétaire Exécutif des AAMAC.

Le Président a ouvert la séance en félicitant, au nom du Conseil, ses pairs Administrateurs qui venaient d'être nommés au poste de Directeur Général de l'Aviation Civile de leur pays respectif et qui prennent part pour la première fois à ce conseil.

La cérémonie d'ouverture a vu la participation effective de **Monsieur Mohamed Moussa**, Directeur Général de l'ASECNA et de **Monsieur Mahamat Youssouf**, ancien Directeur Général de l'ASECNA. C'est de tradition que le Directeur Général de l'ASECNA rende une visite de courtoisie aux administrateurs des AAMAC chaque fois qu'ils tiennent leur conseil.

A l'issue des salutations d'usage, le Président du Conseil a donné respectivement la parole à **Monsieur Mahamat Youssouf** et à **Monsieur**

Mohamed Moussa qui ont tour à tour félicité les AAMAC pour les actions en cours, rappelé le chemin parcouru par les AAMAC et le rôle éminent que l'institution est appelée à jouer dans les jours à venir.

Après une photo de famille, les travaux se sont poursuivis entre les Administrateurs et ont permis l'adoption du nouveau statut du personnel ainsi que le règlement financier des AAMAC.

Le conseil a par ailleurs adopté plusieurs autres résolutions au nombre desquelles :

- L'autorisation de recrutement d'un comptable
- La mise en place d'une assistance financière en cas de décès d'un agent
- La revalorisation des salaires de base
- L'instauration d'une indemnité de logement
- L'instauration d'une indemnité de transport

Le conseil a enfin commandé une étude en vue de statuer sur la mise en place d'un contrôleur financier dans un très proche avenir eu égard aux actions engagées par l'institution dans le cadre de son opérationnalisation et de sa montée en puissance. Cette étude vise à aligner le fonctionnement des AAMAC sur les dispositions pertinentes de l'OACI prévues dans le Doc 9734 partie B relatives au fonctionnement des organisations régionales de supervision de la sécurité dans sa démarche engagée vers la mise en œuvre en son sein du GASOS.

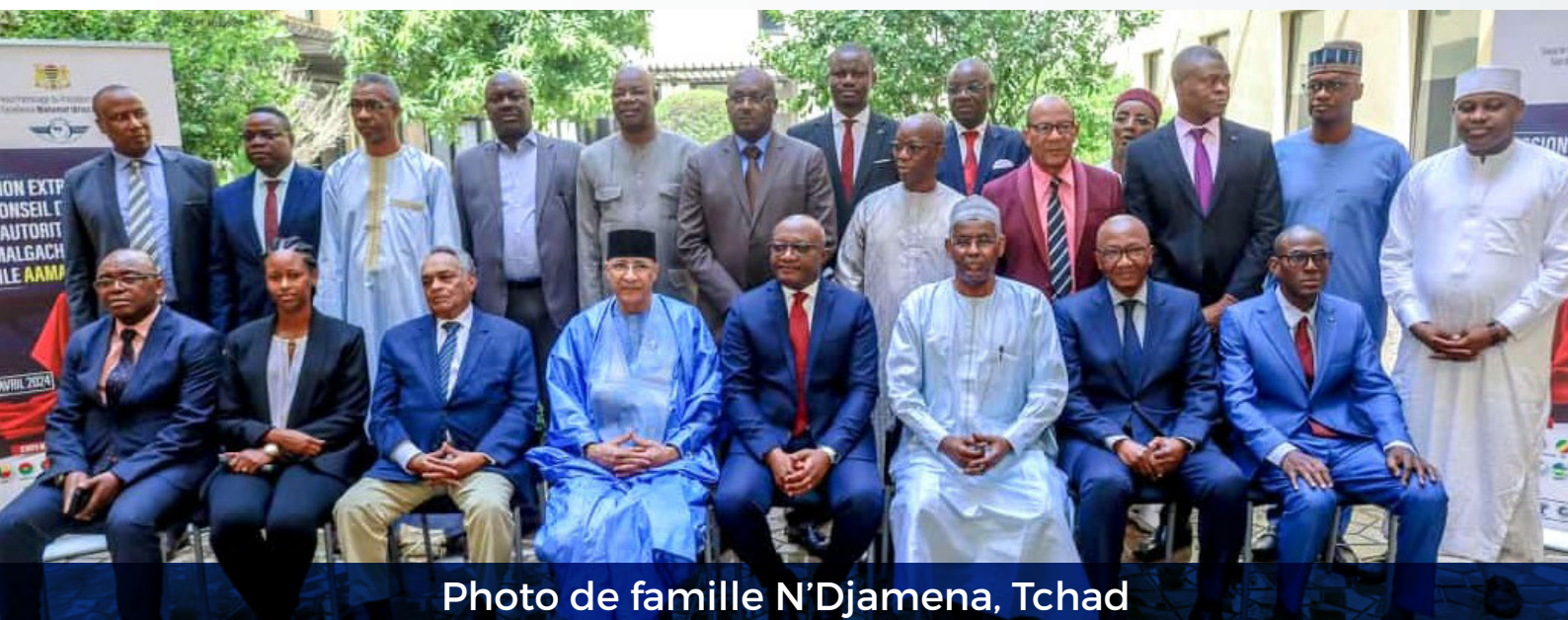


Photo de famille N'Djamena, Tchad



Photo de famille de la cérémonie d'ouverture

HARMONISATION DU DISPOSITIF RÉGLEMENTAIRE DES ETATS MEMBRES DANS LE DOMAINE ANS

Du 13 au 24 mai 2024, s'est tenu aux AAMAC le regroupement des experts chargés de l'élaboration des textes techniques relatifs à la certification des fournisseurs des services de la navigation aérienne en zone AAMAC.

La cérémonie d'ouverture a eu lieu à la salle de réunion des AAMAC sous la présidence de **Monsieur SANOUSSI HASSANA Abdoulaye**, Directeur Général de l'Autorité de l'Aviation Civile du Tchad et en présence du Représentant de l'ASECNA auprès la République du Tchad, du Délégué du Directeur Général de l'ASECNA aux Activités Aéronautiques Nationales du Tchad, de l'Administrateur de ASECNA Service et du Représentant du Directeur Général de ASSA AC.

Ce regroupement s'inscrit dans le cadre du programme des activités 2024 des AAMAC adopté lors de la 51ème session de son Conseil tenue à Dakar au Sénégal le 05 décembre 2024.

Il est important de rappeler que la certification des fournisseurs de services de navigation aérienne n'est pas encore passée au stade de norme. Cependant, elle pourrait l'être très prochainement dans les réunions mondiales à venir.

C'est en cela que la démarche proactive des Etats et de son instrument technique les AAMAC est salubre et pour permettre d'anticiper sur les bonnes recommandations à proposer au moment d'adopter la nouvelle norme. Les travaux dirigés par **Monsieur BISSE BELL Raymond** et secondé par **Monsieur KELEWOU Gnimdou**, ont permis de produire différents projets de règlements, de circulaires, de checklists pour servir de support aux Etats à la certification et la surveillance des ANSP avec des procédures et démarches communes en vue de l'harmonisation des pratiques

LES AAMAC ONT PARTICIPÉ :

- à l'atelier régional de la CAFAC sur l'examen et l'alignement des objectifs de sécurité d'Abuja (AST) du 22 au 27 janvier 2024 ;
- à la réunion annuelle de coordination des activités des RSOO CAFAC OACI en février 2024 ;
- au forum de coopération internationale des RSOO ;
- à l'atelier CODEVMET en virtuel le 30 mai 2024 ;
- au AFI ANS Summit 2024, tenu à Johannesburg du 02 au 07 juin 2024 ;
- au Workshop on the Methodology for the determination of airport and air traffic control sector capacity, Abuja du 08 au 12 juillet 2024 ;
- à la réunion des Experts et des Ministres sectoriels pour l'examen des projets de textes relatifs à la sécurité et à la sûreté de l'aviation civile dans les Etats membres de l'UEMOA à Ouagadougou du 08 au 12 juillet 2024 ;
- à AFI Week à Libreville du 15 au 18 juillet 2024.



La rencontre AFI Week s'est tenue à Libreville du 15 au 19 juillet 2024. Les AAMAC y ont pris part et ont été invités à partager leurs expériences dans deux (02) panels différents.

Le premier panel était consacré au renforcement des capacités où les AAMAC ont fait valoir comment leur organisation contribue à appuyer les Etats membres.

En effet, la reprise de la croissance du trafic, suite à la parenthèse de la COVID 19, appelle à mobiliser plus d'infrastructures, de moyens techniques et opérationnels sans oublier les procédures et les hommes chargés de leur mise en œuvre. Conscientes que le capital humain est un des maillons faibles de l'industrie aéronautique, les AAMAC ont entrepris d'accompagner les Etats membres dans le renforcement des compétences et capacités de leurs inspecteurs.

A ce titre, les AAMAC ont expliqué les stratégies viables élaborées et mises en œuvre notamment :

- la formation du personnel qualifié dans tous les domaines : pilotes - contrôleurs aériens—maintenanciers—météorologues — inspecteurs — mécaniciens—etc.
- la mise en œuvre de procédures harmonisées pour déboucher sur un ciel uniforme africain ;
- l'introduction de technologies émergentes tout en assurant la surveillance des médias malveillants ;
- la collaboration et la coopération au travers des organisations régionales de supervision de la sécurité ;
- les investigations des événements sécurité.

Le second panel a permis aux AAMAC de partager son expérience relative au mécanisme d'harmonisation des textes et procédures en cours de même que ses sources de financement.

FORMATION DES INSPECTEURS DES ETATS MEMBRES DES AAMAC

Dans le cadre de l'accompagnement des AAMAC en matière de formation du personnel de supervision de la sécurité des Autorités de l'Aviation Civile de ses Etats membres, plusieurs ateliers de formation ont été organisés pour le compte du premier semestre 2024. Il s'agit notamment :

- ❖ des ateliers de formation sur le programme national de sécurité (PNS) conjointement organisés avec URSAC, ASSA AC, OACI et EASA du 20 au 24 mai en ligne et à Libreville du 24 au 28 juin en présentiel ;
- ❖ de la formation sur les techniques d'audit à l'Ecole de Formation (EFO) de la CCAA de Yaoundé du 1er au 05 juillet 2024 ;
- ❖ de la formation sur les facteurs humains et gestion de la fatigue à House of Aviation Professionals (HAP) à Lomé du 1er au 05 juillet 2024.

Facteurs Humains et Gestion des risques de fatigue

House of Aviation Professionals à Lomé
(Formation de 11 inspecteurs stagiaires)



Techniques d'audit

Ecole de formation de la CCAA à Yaoundé
(Formation de 10 inspecteurs stagiaires)



Atelier de formation sur le PNS

Libreville du 24 au 28 juin 2024
(Formation de 27 experts PNS)



RETOUR SUR LES TEMPS FORTS DE LA CÉRÉMONIE D'INAUGURATION DU NOUVEAU SIÈGE DES AAMAC

Le nouveau siège des AAMAC a été inauguré le mercredi 17 avril 2024, à Ndjamena au Tchad. La cérémonie a été présidée par le Ministre d'Etat, Ministre Secrétaire Général de la Présidence **Monsieur MAHAMAT AHMAT ALHABO**, représentant le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, en présence de Madame le Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Météorologie nationale, **Madame Fatime GOUKOUNI WEDEYE**, des membres des gouvernements et des responsables de la mairie de N'Djamena



Cette cérémonie a vu également la présence du corps diplomatique accrédité en République du Tchad, des institutions internationales et de toutes les entités nationales en rapport avec l'aviation civile notamment l'organisation de l'Aviation Civile internationale OACI.

En plus des administrateurs membres des AAMAC, la cérémonie a été rehaussée par la présence des pères fondateurs des AAMAC parmi lesquels des anciens ministres, des anciens PCA ; le premier Secrétaire Exécutif et les premiers experts des AAMAC. Les organisations sœurs en charge de la supervision de la sécurité ont également pris part. On pouvait noter la présence effective de ASSA AC – URSAC UEMOA – BAGASOO – CASSOA,



RETOUR SUR LES TEMPS FORTS DE LA CÉRÉMONIE D'INAUGURATION DU NOUVEAU SIÈGE DES AAMAC

PRINCIPALES ALLOCUTIONS

La cérémonie a été ponctuée par plusieurs allocutions qui ont rappelé l'historique de la création des AAMAC, jusqu'à l'édification de ce nouveau siège.



Monsieur Mahamat Youssouf – Ancien DG ASECNA



Monsieur Mohamed Moussa – DG ASECNA



Le Représentant du Cabinet d'architecture ARCHIUM



Monsieur Serge Florent DZOTA – PCA AAMAC



Madame le Maire de la Ville de N'Djamena



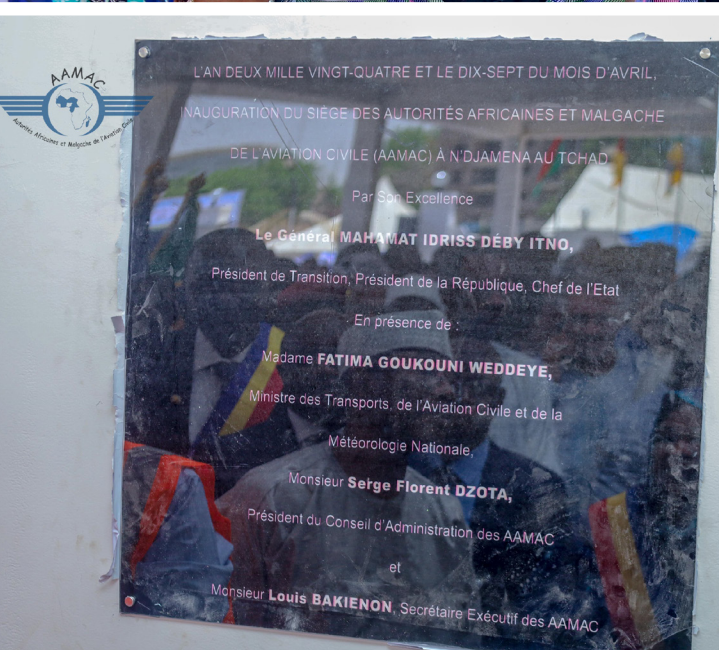
Madame le Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Météorologie nationale

RETOUR SUR LES TEMPS FORTS DE LA CÉRÉMONIE D'INAUGURATION DU NOUVEAU SIÈGE DES AAMAC

La coupure du ruban d'inauguration de l'institution a été entourée d'une symbolique propre aux AAMAC.

Un protocole particulier avait été adopté. L'autorité chargée de l'inauguration a avancé en premier. Il s'agissait de Monsieur **MAHAMAT AHMAT ALHABO**, Ministre d'État, Secrétaire Général de la Présidence de la République. Le Ministre a été suivi par trois (03) personnalités :

- La Ministre de la République du Tchad en charge de l'aviation Civile Madame **FATIME GOUKOUNI WEDEYE** ;
- Monsieur **Florent Serge DZOTA** Président du Conseil des AAMAC ;
- Monsieur **Louis BAKIENON**, Secrétaire Exécutif des AAMAC.





Sous le Haut Patronage du Président de Transition,
Son Excellence Mahamat Idriss Deby ITNO



INAUGURATION DU NOUVEAU SIÈGE DES AUTORITÉS AFRICAINES ET MALGACHE DE L'AVIATION CIVILE AAMAC

17 AVRIL 2024



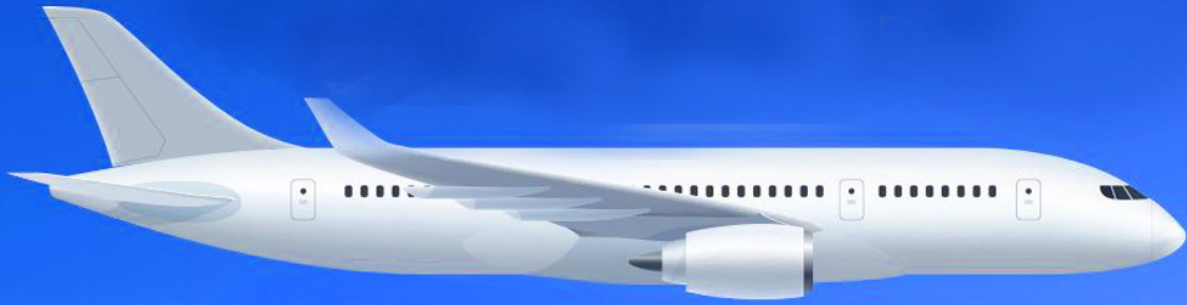
ETATS MEMBRES

PARTENAIRES





Vision : « Faire des AAMAC une RSOO de référence au niveau régional »



Mission : « Promouvoir les meilleures normes et pratiques en matière de sécurité dans les Etats membres des AAMAC »



Avenue Ahmat Lamine, Aéroport international Hassan Djamous

BP : 841, N'Djamena, Tchad Tél : **+235 22 51 14 16**

www.aamac.aero

